

Le compostage

Une solution éco-responsable pour réduire ses déchets verts.

La CCPOH a lancé, depuis le printemps 2011, une opération compostage et propose, aux habitants des 17 communes de son territoire, l'acquisition d'un pack "composteur et bio seau" à moindre coût.

Le compostage pour quels déchets ?



La technique du compostage

1. Mettre en couche en mélangeant bien les déchets de jardins et restes de repas.
2. Aérer en mélangeant les nouveaux déchets à la couche supérieure du tas, et retourner le tas de temps en temps.
3. Arroser si c'est trop sec.
4. On récupère du compost au bout de quelques mois.

Comment utiliser son compost ?

- > Pour les parterres de fleurs.
- > Incorporer au sol lors du bêchage.
- > Avant la plantation d'un arbre ou d'un arbuste.
- > Épandre en surface.

Pour les semis et les rempotages, tamiser et mélanger à de la terre végétale (1/3 compost + 2/3 terre).



[> Télécharger le Guide du compostage !](#)

Envie de composter ?

La CCPOH vous accompagne

> Inscrivez-vous pour commander votre composteur en contactant le service

Environnement de la CCPOH au **0800 60 70 01** ou prevention-dechets@ccpoh.fr

> Choisissez entre un composteur en bois ou en plastique. Il vous sera fourni également un bio seau et un guide complet du compostage, réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

> Assistez à une « Rencontre du compostage » au siège de la CCPOH pour être informé des méthodes du compostage et récupérez votre composteur.

Autres techniques respectueuses de l'environnement : le paillage et le mulching

Le paillage et le mulching, d'autres techniques respectueuses de l'environnement

Le paillage

Le paillage peut être appliqué partout dans le jardin.

-  Pailler avec des tontes de pelouse
-  Pailler avec des feuilles mortes
-  Pailler avec des déchets de taille
-  Toile de fibres végétales

La tonte mulching

Pour laisser sa tonte sur place

- 1 La tondeuse mulcheuse coupe et hache la pelouse.
- 2 L'herbe coupée se décompose plus rapidement et fertilise naturellement votre gazon.
- 3 Plus besoin de ramasser ses tontes.

Si vous n'avez pas de lame mulching, vous pouvez tondre plus régulièrement votre pelouse à une hauteur de 6 cm.

Pourquoi pailler ?

Pour limiter les arrosages :
Le paillage permet d'absorber l'eau et conserver l'humidité du sol.

Éviter le désherbage chimique :
en empêchant la lumière d'atteindre la surface du sol, il stoppe le développement des mauvaises herbes.

Améliorer la structure du sol :
Le paillage organique va se décomposer en humus et enrichir le sol en augmentant la fertilité.

Isoler thermiquement le sol :
régule la température du sol et atténue les risques de gel.

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte

1 rue d'Halatte - BP 20255
60722 Pont-Sainte-Maxence Cedex

Tél. : 03 44 70 04 01

Fax : 03 44 70 04 02

<http://ccpoh.fr/les-dechets-verts/le-compostage-400.html>